

bitudes du culte.

Après le départ du doyen Gilardeau, devenu aumônier de la clinique « Les Hospitalières » à Poitiers, est arrivée à Gençay une équipe de jeunes curés : Jean Billaud, Jean-Pierre Poupard et Louis-Marie Marot, qui ont complètement contesté le fonctionnement ancien de la paroisse et du culte... mais on arrivait à Mai 1968, et ceci est une autre histoire.

Nous devons prendre en compte également l'influence du courant migratoire « vendéen » dans les pratiques religieuses (en fait, les migrants étaient originaires de Vendée, mais aussi des Deux-Sèvres et du Maine-et-Loire. Les migrations avaient des causes économiques, mais ont été largement orchestrées par l'église qui voyait là une bonne occasion de re-christianiser à nouveau nos zones rurales considérées comme païennes.



Occupant des terres bien souvent abandonnées par leurs propriétaires nobles ou hobereaux désargentés, ces familles jeunes et productives (sur tous les plans), arrivées un peu avant, mais surtout après la Guerre, ont modernisé les pratiques agricoles et animé la vie sociale et religieuse. On pense aux « Coupes de la Joie » organisées par les J.A.C. l'établissement des « Maisons familiales », organisant la formation des jeunes par alternance, et l'instauration de sessions de « vulgarisation agricole » destinées à accompagner l'émancipation des femmes en milieu rural.

De nombreux migrants, de première génération et générations successives, sont de nos jours dans l'encadrement de l'église, et dans l'administration des communes.



À l'heure où la paroisse *Saint-Sauveur en Pays Civraisien* entreprend une démarche de visibilité en déplaçant le siège du presbytère de Gençay, il nous a semblé intéressant pour la connaissance de l'histoire locale de tenter de dresser un panorama des signes et occasions de la présence religieuse dans l'espace public au cours des deux derniers siècles à Gençay, et des interactions entre vie religieuse et vie publique ; cela dans l'exercice du culte proprement dit, mais aussi lors de manifestations plus ponctuelles et exceptionnelles, qui déclenchent des pratiques ou comportements populaires en adhésion ou opposition à cette présence religieuse.

Ce dossier est forcément un survol rapide et approximatif ; il sera complété et corrigé à mesure de l'apports d'autres informations et documents.

Le cadre historique

En voulant se débarrasser de l'ordre royal et de l'Ancien Régime, la Révolution française a violemment contesté et combattu l'emprise de la religion sur la vie du peuple : soustraction des registres d'Etat-civil (3-11-1792) ; obligation pour les prêtres de prêter serment à la Convention, sous peine d'emprisonnement et de déportation ; fermeture des églises au culte (1794) ; interdiction de l'usage des cloches (21-02-1795)...

Après ce qu'on a appelé la « tourmente révolutionnaire », Napoléon a établi avec le Pape Pie VII le « Concordat », qui définit des règles de fonctionnement entre l'Eglise et l'Etat, règles qui vont perdurer pendant tout le XIX siècle.

Nous conservons dans les archives communales de Gençay les registres de délibération du Conseil de Fabrique, organe de gestion de l'église. Ce conseil est composé du curé et du

maire de la commune ou son représentant, et de cinq « marguilliers » désignés par l'Evêque parmi les notables du bourg (et qui figurent le plus souvent en même temps au Conseil municipal).

Le Conseil de Fabrique gère la marche de l'église au quotidien : travaux, achat et entretien du mobilier et des ornements, etc. Ses ressources viennent du produit de la location des bancs et des chaises, des quêtes et souscriptions, de dons, de la location de maisons léguées et de subventions publiques.

Après la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (9 déc. 1905) qui, semble-t-il, n'a pas provoqué beaucoup de remous à Gençay, le Conseil de Fabrique a disparu ; la puissance publique reste propriétaire des murs, mais les biens antérieurs de l'église sont affectés à l'exercice du culte de manière perpétuelle (loi du 2-01-1907)



Dossier rédigé par Pierre CHEVRIER
Mise en page : Fernando COLLA
Documentation J. J. et P. CHEVRIER

Sources :

Centre de documentation « e-vellour » - Centre Culturel - La Marchoise
Archives communales de Gençay
Archives départementales de la Vienne
Cahier manuscrit de l'Abbé Clément Vallet
Abbé Gaufreteau : *Gençay, ses seigneurs, son histoire*
Fonds photographique famille ROY de Gençay (« e-vellour »)
Entretiens avec : Josette RAS, Yvette POUYOLLON, Michèle PAUTROT, Christian CHEVRIER (ancien enfant de chœur de l'Abbé Gilardeau)

Centre Culturel - La Marchoise Mars 2023

Interactions dans les cérémonies courantes

Le Baptême

Lors des baptêmes, il était courant, jusqu'aux années 50-60, qu'à la sortie de l'église la marraine et le parrain jettent des dragées aux gens présents ; distribution très attendue notamment par les enfants.



Baptême et dragées (années 1930)
Document famille Rouillon

La Communion solennelle

La cérémonie donnait lieu à une procession des communiantes et communiant dans les rues du bourg ; garçons en costume avec le brassard blanc ; les aubes ont été portées par les garçons pour la première fois en 1958. A Gençay le parcours de la procession n'est pas identifié à ce stade de l'étude, mais à Saint-Maurice, c'était une descente du bourg, du presbytère à l'église.

Lors des vêpres (épreuve douloureuse pour les digestions !) les communiant(e)s portaient une couronne de fleurs blanches, confec-

tionnées par les familles, et élevées des deux mains sur le chant : « Prends ma couronne, je te la donne, au Ciel n'est-ce pas, tu me la rendras... » (geste au moment duquel on voyait luire au poignet des garçons la montre-cadeau de circonstance). Vers la fin de cette pratique, certaines familles aisées faisaient confectionner la couronne par les fleuristes, pour avoir « la plus belle ».

Après les vêpres, les communiant pouvaient partir dans le bourg avec un panier contenant un gâteau sec bénit, dont ils proposaient aux gens de rencontre de casser un morceau, éventuellement contre une pièce.

Les mariages

Lors des cérémonies de mariage il y avait également un cortège aboutissant à l'église, depuis le domicile d'un des mariés, ou depuis un lieu de stationnement. A la sortie de l'église, il était assez fréquent de voir des haies d'honneur, surtout chez nous, constituées de partenaires du marié au sein de l'équipe de foot, qui brandissaient un ballon. Plus rarement, on pouvait tirer un coup de fusil en l'air (vu à Gençay en 1968).

Le cortège de sortie d'église pouvait être barré d'un ruban attaché à deux chaises décorées et fleuries ; la mariée prenait le bouquet et coupait le ruban, tandis que les invités mettaient une obole sur la chaise.

Les enterrements

L'annonce d'un décès dans la communauté était faite à son de cloches, ces « haut-parleurs

du Bon Dieu », selon le mot de Clément Vallet, curé de Gençay pendant la 2e Guerre.

Il existait au sein de la paroisse une fonction de sacristain, qui était rémunéré par le Conseil de Fabrique, au même titre que la chaisière ; on ne connaît pas le statut du sacristain Valade, qui a opéré à partir de 1909, donc après la séparation, et ce jusqu'à la Guerre de 1940.

Le sacristain sonnait l'Angelus deux fois par jour, l'appel à la messe et les carillons, et donc également le glas, sonnerie spécifique du signalement des morts.

Une personne de la communauté était chargée par les familles de parcourir le bourg et les écarts pour annoncer le décès et la date de l'enterrement ; nous avons connu dans ce rôle Célestin Laclouère et Henri Senellier à Saint-Maurice, et Yvonne Doidy à Gençay.

Jusqu'à une époque récente, il était d'usage qu'un défunt soit exposé dans sa propre maison pour recevoir la visite et les hommages des gens ; la personne était installée, si possible dans l'ombre, sur un lit entouré de cierges ; sur un petit meuble ou une chaise, on plaçait un récipient contenant de l'eau bénite avec un rameau de buis ; il s'échangeait à cette occasion des paroles rituelles de plainte et de réconfort ; dans certaines maisons, on arrêta la pendule, et les proches passaient la nuit à veiller le défunt (parfois en jouant aux cartes).

A Gençay jusqu'aux années 1960, c'est le corbillard de la Société Philanthropique et de Secours Mutuels qui transportait le cercueil jusqu'à l'église puis au cimetière, selon un rituel bien établi de partage des tâches entre le prêtre et les membres de la dite société. Le corbillard de Gençay a fini ses jours, peint en vert, comme charrette de cow-boy au parc de loisirs de Mervent (85), avant de revenir se disloquer sur le champ de foire. Auparavant, il était logé dans un curieux bâtiment en pierre qui a été démoli au milieu des années 1970, sorte de petit temple situé au carrefour du Chemin Brun, et dont la fonction reste énigmatique dans l'histoire locale. Le corbillard était attelé de chevaux de paysans de Gençay, comme Mr Bobet, sous le Vieux Château, ou Mr Moussac, de la Grange à Berry.

Par la suite, le transport des défunts s'est fait en régie municipale ; le corbillard fut alors l'ancien fourgon de « L'Etoile de l'Ouest », repeint et aménagé ; le garde-champêtre Maxime Sau-

zet, qui ne s'entendait pas trop avec le curé, avait dans le camion son propre seau pour les bénédictions au cimetière. Puis ces tâches ont été concédées à des entreprises privées de pompes funèbres (milieu des années 1970).

On pourrait bien entendu évoquer ici des tas d'anecdotes de mésaventures de fossoyeurs, d'objets déposés dans les cercueils, ou de bouteilles mises dans les caveaux à l'usage des porteurs... mais la place nous manque.

Pour le service des messes d'enterrements, l'instituteur, sur demande des parents, autorisait les enfants de chœur à quitter la classe le temps de la cérémonie.

Autres cérémonies

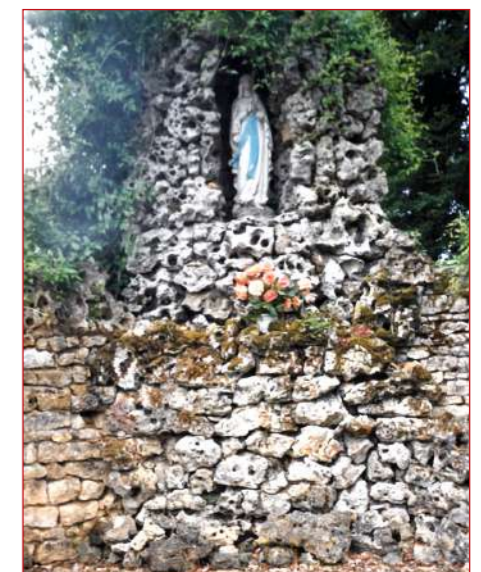
L'année religieuse était encore rythmée par le Chemin de Croix au cours de la semaine sainte, les Rameaux, Pâques, le Mois de Marie, et les Rosaires, qui mobilisent encore un certain nombre de fidèles

Le culte marial

L'église de Gençay est consacrée à la Vierge Marie. Le culte marial a été ravivé en France au cours de la seconde Guerre. Dans les années 1950, il s'organisait fréquemment des pèlerinages à Lourdes, sous la responsabilité de la paroisse et du Diocèse, à l'occasion desquels certains fidèles s'engageaient comme brancardiers ; des trains de pèlerins quittaient Poitiers ; des photos de groupe étaient diffusées, et on rapportait de Lourdes divers objets de



Procession de Communion solennelle
(début du XX siècle)



Réplique de la Grotte de Lourdes
rue de l'Aumônerie (vers 1950)

piété comme : des médailles, des flacons d'eau bénite, des timbales à l'effigie de la Vierge, des statuette, des porte-plumes, etc

Au début des années 1950, comme dans beaucoup d'autres communes (Usson), il a été construit, Rue de l'Aumônerie, une réplique de la grotte de Lourdes ; c'est l'entreprise Gaud de Gençay, Henri et ses fils Raymond et Robert, qui s'est chargée de la réalisation, montée en pierres rapportées de Château-Larcher ; la statue de la Vierge a récemment été restaurée.

En 1947, L'église de Gençay a accueilli une des répliques pèlerines de Notre-Dame de Fatima ; le culte a suivi les apparitions, à six reprises, de la Vierge, à trois petits bergers de Fatima (Portugal), Lucie, François et Jacinthe, en 1917.



La statue pèlerine de Notre-Dame de Fatima à Gençay (1947) portée par des jeunes filles

De nos jours, le culte marial se maintient avec une procession périodique vers la Vierge de la chapelle d'Ayroux.

Processions

A Gençay, on garde le souvenir de la procession de la Fête-Dieu, 60 jours après Pâques (plutôt le dimanche qui suit) ; la procession parcourait le bourg, les lieux repères étant l'église et les maisons appartenant à la famille Robiou, au Palateau et à l'extrémité de la rue de l'Aumônerie, propriété qui recevait également les retraites de communion.

Le prêtre, recouvert d'un dais tenu par quatre paroissiens, portait le Saint-Sacrement dans un ostensor ; il s'arrêtait pour des prières près de



Décoration de la rue de l'Aumônerie pour la Fête-Dieu

repositoires (autels temporaires) ; il s'en trouvait un à la porte nord des halles ; la procession était animée de chants sous forme de répons (chant alterné), dont la deuxième partie était : *Te rogamus, audi nos* (« nous te demandons, écoute-nous »). On raconte qu'un paroissien frondeur chantait : « De La Liardière à Pied-Barreau, Te rogamus audi nos... ».

Les petits enfants, garçons ou filles, portaient une corbeille remplie de pétales de roses qu'ils devaient lâcher sur la route ; la route était décorée de formes symboliques, représentant le plus souvent des calices, réalisés en sciure de bois le matin même par les enfants de chœur. Les habitants du bourg avaient sorti devant leur porte des pots de fleurs, installés sur des chaises ou autres supports élevés ; des draps piqués de fleurs en papier crépon étaient tendus aux murs des maisons, entourés de roseaux et de feuillages de bambous ; des guirlandes traversaient les rues, d'où la circulation était évidemment proscrite le temps de la cérémonie.



Procession de la Fête-Dieu Rue du Palateau (1955)



Arrivée d'une processions à l'église (années 1950)
Document Famille Roy



Cette procession a dû cesser tout au début des années 1960.

Les croix de missions

Il existe à Gençay deux croix de missions : celle du champ de foire (mission de 1828), et celle de la route de Château-Garnier (mission de 1899, quelques incertitudes sur cette dernière).

On ne sait pas si la croix du Chemin Brun est une croix de mission, dans la mesure où, à cet endroit existait une croix très ancienne : « La Croix Pierre » ; le site est en effet symbolique à de nombreux égards, « frontière » entre les bourgs de Gençay et St-Maurice, lieu festif sous l'ancien régime pour les fêtes de Saint-Louis et Saint-Charles, emplacement du petit temple mentionné plus haut... Une étude reste à faire.

Les missions étaient des actions évangéliques destinées à relancer la pratique religieuse, notamment dans les campagnes, après la tempête révolutionnaire ; c'était des périodes de prières qui pouvaient durer un mois, encadrées par des moines franciscains ou capucins (pour mémoire, Rabelais était moine

franciscain, et l'Abbé Pierre moine capucin) ; le but des missionnaires était de ramener le plus possible de gens aux séances de prières à l'église ; ils s'introduisaient dans les maisons pour convaincre les gens de les suivre, et évidemment ce n'était pas toujours bien vu. Au terme de la période évangélique, une croix était érigée sur un terrain en principe donné par un notable.

Ainsi, en 1831, un groupe de citoyens républicains de Gençay, sous la conduite de Célestin Tête, demanda au Maire d'abattre la croix du champ de foire, faisant suite à un projet élaboré au cours d'un banquet célébrant la Révolution ; le sous-Préfet fut consulté et conseilla de s'adresser au curé qui bien sûr refusa (chronique du journal ecclésiastique *L'Ami de la Religion et du Roi*, 1832).

La mission de 1899 suscita encore plus de polémiques.

Avis du curé Valère, doyen de Gençay :

« Gençais a retrouvé la ferveur des anciens jours. Pendant trois semaines la population tout entière a négligé toute occupation temporelle, pour ne se préoccuper que des intérêts surnaturels, pour se retremper dans la foi et dans les pratiques de la vie chrétienne. De l'ouverture à la clôture des saints exercices,

l'enthousiasme des âmes fut indescriptible... » (extrait d'une chronique parue dans *La semaine religieuse de Poitiers église catholique*, 05-02-1899)

Avis des journaux républicains :

« Une mission à l'ail : le vieux Marie-Antoine qui raconte tout le temps les miracles qu'il fait, disait l'autre soir que partout où il passait, on constatait une augmentation d la population. Vive la mission ! Les femmes sont ravies, et toutes les filles demandent un mari qui soit bien de Béziers. Ainsi on ne s'embête pas à Gençay depuis l'installation de la mission pour l'érection d'une croix, toutes les femmes s'agenouillent pendant la bénédiction et chacun travaille à l'augmentation d la population » (*L'Avenir de la Vienne*, 18 janvier 1899)

On reprochait aux deux franciscains originaires de Béziers leur intrusion dans la vie privée des habitants, d'entrer dans les maisons pour donner des ordres à aller se confesser et prier, imposer des lectures ; on les accuse de « monomanie mystique », de « fanatisme », de « colportage d'historiettes démodées » ; tout cela sur un ton d'humour féroce où on se moque de leur « accent à la bouillabaisse », et de leur « odeur d'aïoli ».

Un soir de prière à l'église, comme on avait amené les hommes « de force », un groupe

de lurons se mit à chanter à tue-tête dans la tribune des cantiques en version plutôt « paillard ».

L'année suivante, une mission fut prêchée à Magné sous le ministère de l'Abbé Gaufreteau, par deux moines capucins, et semble-t-il avec moins de fureur.

L'action sociale et éducative de l'Église

L'abbé André Moreau, successeur de Clément Vallet, a quitté Gençay en 1956, à l'âge de 50 ans, pour rejoindre la paroisse de la Chapelle St-Laurent (79) ; sur la photo de la cérémonie organisée pour son départ, on le voit entouré de vingt enfants de chœur, âgés de 9 à 14 ans.

L'abbé Moreau était connu pour être « pète-sec » et même colérique ; il lui arrivait d'invectiver les paroissiens du haut de la chaire, et c'est probablement ce qui a précipité son départ, après qu'il ait fait des reproches à un couple de notables gençéens arrivant en retard à la messe.

Avec ses enfants de chœur, l'abbé Moreau organisait des ateliers de théâtre (témoignage de Raymond Gaud). C'est sous son ministère également que fut organisé le cinéma paroissial à Gençay, étape d'un circuit de projection

en sud-Vienne ; il fut à cette époque construit la salle « Pax », sous le Vieux Château, et les enfants de chœur participaient à la gestion, par la vente de confiseries à l'entracte, et le transport des bobines en vélo jusqu'à Brion et Saint-Secondin ; le Cinéma paroissial a définitivement cessé ses activités en 1971.

Le curé Moreau, et son successeur l'abbé Gilardeau à sa suite, diffusaient également la presse de jeunesse des édition Fleurus, notamment *Fripounet et Marisette* ; et la paroisse organisait des séances récréatives et des kermesses (un lot important de négatifs photos est actuellement en cours d'analyse).

En 1961, la paroisse a organisé une journée à la mer, à l'Île Madame. C'était une journée récréative, mais aussi pour le curé Boiteau de Saint-Maurice (« Binuche ») l'occasion de se recueillir sur les tombes des curés réfractaires victimes de la révolution.

Au plan de l'expression artistique, certains enfants de chœur, comme Pierre Bal, jouaient de l'harmonium, et on doit aussi mentionner le talent des chanteuses d'église, maîtresses dans l'art vocal particulier du vibrato.

Les pratiques familiales

Sans y être forcées par les missionnaires, les familles adoptaient des pratiques religieuses régulières, comme la prière du soir (un « Notre Père » et un « Je vous salue Marie ») ; ma mère nous faisait une croix sur le front avant de dormir, et mon père, avant de couper le pain de quatre livres, y traçait une croix au couteau ; au mur de la chambre, il y avait un Christ avec un rameau de buis béni.

Quand un bébé éternuait en sa présence, ma mère disait « Bon Jésus profite ! », sorte de formule de politesse et de bénédiction qui rappelle que, dans l'Antiquité, l'éternuement signalait le passage d'un esprit divin dont il fallait profiter pour émettre un vœu ; là où les romains évoquaient Jupiter, les chrétiens ont adapté les formules avec « Dieu vous bénisse ! », que les anglais ont également conservé : « God bless you ! » ; il faut aussi bien comprendre que quand on dit à quelqu'un « Salut ! », on fait référence, culturellement, au salut de l'âme (voir la chronique de Michel Feltin-Pallas dans *L'Express* du 27-02-23).

Tout cela à l'air bien organisé et bien contraignant, mais le peuple s'en tire toujours par des pirouettes, des parodies, des détournements impertinents, et des formules irrévérencieuses :

- Que Dieu vous bénisse, vous fasse le nez comme j'ai la cuisse...
- Amen, tes oeilles avec les mènes...
- etc.

Et nombre de contes facétieux qui mettent en scène le curé et sa bonne, et qui nous renvoient aux fabliaux du Moyen-Age, où la satire contre les moines s'exerçait très librement.

Conclusion

Il semble que la décennie 1960 marque un abandon progressif des pratiques « démonstratives » de l'église, les cortèges et processions notamment. Il est vraisemblable que le Concile Vatican II, de 1962 à 1965, entrepris sous le pontificat de Jean XXIII et continué sous Paul VI, justement pour tenter de comprendre la baisse générale des pratiques religieuses, a considérablement bousculé les ha-



Kermesse (1955)
Enfants costumés : la Rose et les Jardiniers
(Document Famille Roy)

